

## Sport doux : la première poutre



La première poutre contenant un parchemin a été posée vendredi.  
Photo S. T.

Vendredi après-midi, Nathalie Le Yondre, maire (PS) et conseillère régionale, accompagnée de Jean-Marie Darmian vice-président du Conseil départemental, représentant Jean-Luc Gleize président, ont procédé, entourés d'élus et de présidents association, à la pose de la première poutre de la salle de sport doux, qui jouxte la salle des sports de Pessalle, et sera livrée au printemps.

Puis vient le temps des discours. Bruno Calmes, l'architecte responsable des travaux, précise que cette salle de 180m<sup>2</sup> est aux normes HQE (haute qualité énergétique), que le choix du bois et de la société Mathis est un gage de rapidité et de qualité d'exécution. Pour Nathalie Le Yondre « C'est un moment important de voir un projet arrivé dans sa dernière phase. Il a été réalisée en travaillant avec le collège et les associations. Cette enceinte sportive regroupant salles et terrains de sport, dojo est un lieu de proximité au cœur de la ville. Nous commençons les travaux par ce secteur sportif. Ces équipements sont indispensables. Je remercie le Département, notre partenaire, qui suit Audenge sur un certain nombre de projets. Nous avons la chance en Gironde que le département accompagne les communes, de plus en plus inquiètes sur leur avenir budgétaire... ».

### Un facteur de lien social

Jean-Marie Darmian conclut : « Le Conseil départemental est à la charnière de la loi Notre, qui a complexifié les choses dans la répartition des compétences. Audenge a été retenu dans les contrats territoriaux car elle est

[Visualiser l'article](#)

une commune en développement et qu'elle a accepté de mutualiser ses équipements : il n'est plus possible de construire pour un service qui ne servirait que quelques heures par semaine. Ce sera aussi un facteur de lien social et le Département est très attaché au développement associatif. »